

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 20

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et compeint po sù que dessus,
L'étiont conteints què dái bossus.

C.-C.-D.

(*La fin deçando que vint*).

Le banquet organisé pour le mercredi 20 mai, à Sauvabelin, et servi par M. Cottier, ne réunira pas moins de 800 étudiants. Encadré par les ombrages de la forêt, qui sont actuellement dans toute la fraîcheur des teintes printanières, il ne peut manquer d'offrir un coup d'œil excessivement gai et original. Aussi de nombreux curieux se porteront-ils de ce côté, enchantés de faire cette belle promenade et de saluer nos jeunes hôtes.

On nous annonce pour demain, 17 mai, à 8 heures du soir, un grand concert donné à la Cantine de la Riponne, au profit de deux œuvres de bienfaisance qui méritent toute notre sollicitude : les *Colonies de Vacances* et les *Cuisines scolaires*. Espérons que la recette sera fructueuse. — Prix d'entrée, 50 centimes.

Des démarches sont faites, nous dit-on, auprès de la compagnie du Jura-Simplon, dans le but d'obtenir que le train de 10 h. 25 du soir, qui s'arrête à Villeneuve, soit prolongé jusqu'à St-Maurice, pendant les fêtes universitaires. Si cette demande est accordée, elle sera accueillie avec grand plaisir par les nombreux amis d'Aigle, de Bex et autres localités de cette contrée, qui viendront nous visiter.

M. de Girardin, le père d'Emile de Girardin, entre un jour dans un tir au pistolet. Un gentleman, qu'il ne connaissait pas, y faisait mouche à tout coup.

Quelques spectateurs, admirant la précision de ce tir, ne tarissaient pas d'éloges sur l'adresse de ce gentleman.

— En effet, dit assez haut M. de Girardin, Monsieur tire parfaitement... Mais cela ne prouve pas grand chose ! Dans un duel, quand on a un homme devant soi au lieu d'un morceau de carton, toutes les conditions sont changées, et le plus habile tireur, qui trouverait une pièce de cent sous à vingt-cinq pas, peut très bien manquer un homme à la même distance.

Le tireur, qui avait entendu ces paroles, se retourne alors vers M. de Girardin.

— Je crois que vous vous trompez, Monsieur, et je crois pouvoir vous affirmer que si je vous avais devant moi, je ne vous manquerais pas.

Les assistants voulurent s'interposer devant cette provocation, mais M. de Girardin répondit froidement :

— Quand vous voudrez !

— Tout de suite, alors !

— Soit !

On choisit les témoins, et l'on alla se battre avec des pistolets de tir, dans les terrains vagues qui avoisinaient alors le Trocadéro.

On laissa le sort décider qui tirerait le premier. Le gentleman fut favorisé. Il tire sur M. de Girardin... et le manque.

Puis, comme M. de Girardin ne faisait pas mine de se servir de son arme, un témoin lui cria :

— A vous, Monsieur, tirez donc !

— Pourquoi cela ! dit froidement M. de Girardin... Je n'ai aucune raison pour tuer Monsieur. J'ai prétendu que le meilleur tireur pouvait manquer un homme à vingt pas. Monsieur a soutenu le contraire... Il doit être convaincu qu'il avait tort... Je ne puis lui en vouloir pour cela.

Et, s'inclinant devant son adversaire :

— J'ai bien l'honneur de vous saluer, Monsieur !

Nous croyons qu'on citera peu d'exemples d'un sang-froid pareil.

Souscription DAVEL

Liste précédente	Fr. 45 —
A. Monnet, march. de vins	» 10 —
J. R.	» 2 —
Total. . . Fr. 57 —	

Boutades.

Enfants fin-de-siècle !

— Ta sœur a la plus petite pomme. Est-ce que tu lui as laissé le choix, comme je te l'avais recommandé ?

— Mais oui, petite mère. Je lui ai dit qu'elle pouvait choisir la petite pomme ou rien du tout. Elle a choisi la petite pomme.

Un père, au fiancé de sa fille :

— C'est convenu, mon ami : je vous donne mon Aglaé et je dépose cent mille francs à son nom à la Banque Moderne.

— Pardon, beau-père, si ça vous était égal, je préférerais que vous déposiez mademoiselle Aglaé à la Banque Moderne et que vous me donniez les cent mille francs.

Beautru, parlant de ces femmes fardeées qui se rajeunissent par le rouge et le blanc, disait : « Je n'aime point à voir une femme qui a dix ans de plus que son visage. »

Si vous êtes malade, consolez-vous en vous disant que les médecins ont découvert 2,400 maladies, et qu'il y en a 2,399 que vous pourriez avoir et que vous n'avez pas.

Hier, Totor a été méchant.

— Tu seras privé de dessert, lui dit sa maman.

— Ca m'est égal, réplique Totor, très digne.

Au dessert, Totor ne bronche pas.

— Tu ne dis rien, lui demande sa mère ?

Alors Totor, avec des larmes dans les yeux :

— Puisque ça m'est égal, donne-m'en tout de même.

Mon pharmacien en rit encore.

Il avait vendu, il y a quelques semaines, deux bouteilles d'une eau quelconque à un de ses clients, atteint de calvitie, avec promesse que cette eau ferait repousser ses cheveux.

Or, hier, le dit client revient.

— Vous voyez, dit-il, en ôtant son chapeau, ça ne repousse pas du tout.

— C'est très extraordinaire, répond mon pharmacien. Vous avez employé les deux bouteilles ?

— Certes, et j'hésite, je vous l'avoue, à vous en prendre une troisième. C'est si mauvais à boire !

N'achetez pas trop souvent ce dont vous n'avez pas besoin, de peur d'en arriver à vendre ce qui vous est nécessaire.

— Voulez-vous être heureux en ménage ? Soyez aussi aimable avec votre femme qu'avec la femme des autres.

Livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : A travers le Caucase. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Levier — Deux frères. Nouvelle, par M. A. Ribaux ; — Les mines de métaux, par M. E. Lullin ; — Le mouvement littéraire en Australie, par M. V. de Floriant ; — La constitution d'Athènes, d'après un traité inédit d'Aristote, par M. A. de Molin ; — Récits russes. N. Kondroenko. Nouvelle.

Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau : Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,—. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différée à fr. 48,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 100,50. De Serbie 3 % à fr. 87,—. — Bari, à fr. 67,—. — Barletta, à fr. 44,50. — Milan 1861, à fr. 43,—. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100,50. Port à la charge de l'acheteur. — Nous payons dès ce jour sans frais, les coupons d'obligations Nicolas 4 % au 1^{er} mai prochain. La liste officielle du tirage de la loterie de Berne, 2^e série, sera mise prochainement en vente à 20 cent. Ajouter 10 cent. en timbre poste pour le port.

J. DIND & Co, Successeurs de Ch. Bornand.

(ancienne maison J. Guilloud)

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.